



Non respect pose douche

Par martine1952

Bonjour a tous ,
suite a une amputation de la jambe , j'ai fais appel a une societe pour installer une douche , divers organismes afin de m'aider , tous sont acceptes , action logement aide acceptee , un acompte de 1500 euros a ete verse a l'entreprise , et depuis toujours des problemes pour commence l'installation , depuis le mois de Janvier 2021 mensonges repetes , ne fait que reporter le debut ,
pourriez vous me dire ce que je peux faire pour activer cette installation ou la faire cesser .
Vous remerciant.
Cordialement.

Par AGeorges

Bonsoir,

Avez-vous signé un devis, un contrat ?
Quelle est la date de début des travaux mentionnée ?
La somme versée a-t-elle été qualifiée d'acompte ou d'arrhes ?

"Si l'artisan ou l'entrepreneur n'a pas exécuté les travaux dans le délai stipulé, vous pouvez, selon les mêmes modalités, annuler le contrat et lui demander le remboursement de la totalité des sommes que vous lui avez versées.

Vérifiez bien les étapes de votre contestation.